



UNIL | Université de Lausanne
Décanat SSP
bâtiment Géopolis
CH-1015 Lausanne

Mesdames et Messieurs les
représentant.e.s du corps professoral
des étudiant.e.s,
du corps intermédiaire,
du personnel administratif et technique

SEANCE DU CONSEIL DE FACULTE

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil de Faculté de l'année académique 2016-2017 aura lieu le

Jeudi 16 mars 2017 de 15h15 à 18h00

Bâtiment Géopolis – salle 2227

Précision : *Selon l'article 31 du Règlement interne de l'Université, les séances du Conseil de Faculté sont ouvertes à tous les membres de la Faculté, sous réserve du huis clos prononcé par le Conseil. A partir du point 8, les discussions se dérouleront à huis clos.*

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2017 (annexe)**
- 3. Communications :**
 - a. Du Décanat**
 - b. Des autres corps**
- 4. Election des représentants des commissions permanentes**
 - a. Commission d'enseignement de Psychologie**
 - b. Commission d'enseignement de Science politique**
- 5. Approbation de Règlement (annexes)**
 - a. Modification du Rfac art. 32 : ajout du titre de Maîtrise universitaire en humanités numériques en 2^{ème} lecture**
 - b. Modification du Rfac art. 65 : admission au doctorat en 2^{ème} lecture**
 - c. Modification Règlement du Master interfacultaire en sciences des religions**
- 6. Election de la Direction de l'ISS**

- 7. Adoption du Budget 2018 (annexes)**
- 8. Rapport de la commission de présentation pour le poste de Professeur en Histoire du Sport (annexes)**
- 9. Propositions individuelles et divers**

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les meilleurs.

Le Doyen de la Faculté

Prof Jean-Philippe Leresche

Lausanne, le 06.03.2017